

LES COLLECTIVITÉS **LOCALES**
EN CHIFFRES 2011

7

LES ÉLUS LOCAUX



7-1 Les élus locaux

DÉFINITIONS

Les données sont recueillies et traitées au Ministère de l'Intérieur par le Bureau des élections et des études politiques (Direction de la modernisation et de l'action territoriale).

► Mandats :

Il s'agit des mandats électifs détenus en fin décembre 2010. Ces mandats résultent des élections régionales de 2010, des élections des conseils généraux partiellement renouvelés en 2008 et des élections municipales de la même année, en tenant compte des élections partielles qui ont pu intervenir depuis.

► Catégories socioprofessionnelles :

Elles sont connues selon 65 postes pour la quasi-totalité des élus. Ces professions ont été reclassées selon la nomenclature des PCS de l'Insee, agrégée en 8 postes. Il subsiste un nombre important de déclarations « autres professions » qui ne peuvent être reclassées. Par ailleurs, la ventilation de la population est disponible pour les plus de 15 ans, donc au-delà de la population éligible, et comprend de plus un grand nombre de personnes en formation (« autres sans activité professionnelle »).

PRÉSENTATION

Les élections municipales de mars 2008 ont conduit au renouvellement de 40,3 % des maires. Ce taux était un peu plus important en 2001 : 43,3 %.

35 % des 519 417 conseillers municipaux élus au scrutin des 9 et 16 mars 2008 sont des femmes.

Parmi les maires élus à la suite des dernières élections municipales, 5 104 sont des femmes, soit 13,9 %. Ce taux de féminisation a progressé fortement : il n'était que de 10,9 % à la suite des élections de 2001, mais avait cependant commencé à augmenter à 11,9 % à la suite des élections partielles tenues de 2001 jusqu'à 2008. Le taux de féminisation est le plus important dans les communes de moins de 3 500 habitants, il baisse ensuite pour les communes de moins de 30 000 habitants, mais il tend à augmenter au-delà avec la taille de la commune.

Au lendemain de leur élection, l'âge moyen des maires est de 56 ans et 10 mois. Aussi la catégorie la plus importante chez les maires est-elle celle des retraités (32,4 %), les agriculteurs restant fortement représentés du fait du nombre des petites communes rurales. Les conseillers généraux et les conseillers régionaux font une large place aux cadres et professions intellectuelles supérieures, tandis qu'ouvriers et employés ne retrouvent pas le poids qu'ils ont dans la population.

●●● POUR EN SAVOIR PLUS

Ministère de l'Intérieur :

www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/view

Observatoire de la parité : [www.observatoire-](http://www.observatoire-parite.gouv.fr/travaux/publications.htm)

[parite.gouv.fr/travaux/publications.htm](http://www.observatoire-parite.gouv.fr/travaux/publications.htm)

Nombre d'élus locaux (Métropole et DOM)

(mandats au 31/12/2010)

Mandats	Effectifs	taux de féminisation	Répartition par classe d'âge (en %)		
			moins de 40 ans	40 ans à 59 ans	60 ans et plus
Conseillers régionaux	1 880	48,3 %	17,2 %	62,4 %	20,4 %
Conseillers généraux	4 042	12,9 %	2,8 %	41,8 %	55,4 %
Maires	36 635	14,2 %	2,7 %	45,7 %	51,6 %

Source : Ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques

Répartition des mandats de maire selon le sexe

(élections de 2008)

Taille de la commune	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes en %
moins de 3 500 habitants	29 058	4 829	33 887	14,3
de 3 500 à moins de 9 000 habitants	1 610	182	1 792	10,2
de 9 000 à moins de 30 000 habitants	725	64	789	8,1
de 30 000 à moins de 100 000 habitants	189	24	213	11,3
100 000 habitants et plus	32	5	37	13,5
Total	31 614	5 104	36 718	13,9

Source : Ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques

La catégorie socioprofessionnelle des élus locaux

(élections de 2008)

Catégorie socioprofessionnelle	Conseillers municipaux	Maires	Conseillers généraux	Conseillers régionaux*	Population de 15 ans et plus en 2008**
Agriculteurs exploitants	11,1 %	15,6 %	5,3 %	2,9 %	0,9 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	8,8 %	8,0 %	8,3 %	6,4 %	3,3 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	11,9 %	15,0 %	31,4 %	32,2 %	8,7 %
Professions intermédiaires	11,5 %	11,0 %	14,8 %	25,6 %	13,0 %
Employés	20,6 %	9,2 %	5,4 %	8,9 %	16,5 %
Ouvriers	4,8 %	2,0 %	0,7 %	1,1 %	13,1 %
Autres professions	7,7 %	4,7 %	4,7 %	7,6 %	
Retraités	19,6 %	32,4 %	26,5 %	9,9 %	30,7 %
Autres sans activité professionnelle	4,0 %	2,0 %	2,8 %	5,4 %	13,8 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* Élections 2010

** Enquête Emploi (Insee), résultats en moyenne annuelle en France métropolitaine

Source : Ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques